

Comment y participer ?

1 ▪ Renvoyez ce coupon

A l'URPS MK HDF (118 bis rue royale - 59000 LILLE)
Ou par e-mail à contact@urps-mk-hdf.fr

2 ▪ Rapprochez-vous de l'URPS MK HDF (Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs Kinésithérapeutes des Hauts-de-France) pour renseigner les dates durant lesquelles vous souhaitez être visible gratuitement sur le site www.kinedegarde.fr. L'URPS vous enverra un lien pour remplir en ligne le tableau de garde.

Nom, Prénom du kinésithérapeute :

N°RPPS : _____ N°tél : _____

Lieu d'exercice : _____

Je souhaite être recontacté par l'URPS pour plus de renseignements et avoir la possibilité de m'inscrire au tableau des gardes.

J'ai pris connaissance des conditions au verso de ce coupon.

Signature :



Un outil efficace et gratuit, pour faciliter la prise en charge de nos petits patients

www.kinedegarde.fr



PLUS D'INFOS :

URPS MK HDF
118 BIS RUE ROYALE - 59000 LILLE
03.20.14.22.14
www.urps-mk-hdf.fr



« Urps MK HautsdeFrance »

Nouveautés sur la permanence des soins des kinés, Tenez-vous informé !



www.kinedegarde.fr

La permanence des soins par la géolocalisation :

- Réduire la distance à parcourir pour trouver son kiné de garde
- Améliorer et simplifier l'accès à la permanence des soins non programmés de kinésithérapie sur l'ensemble des Hauts-de-France.
- Améliorer la visibilité et le service rendu des kinés effectuant des gardes auprès des services d'urgence, des médecins, des usagers, des confrères, et harmoniser l'activité entre les sites de garde.
- Le dispositif de géolocalisation, pertinent et novateur, permet d'harmoniser l'exercice professionnel concernant la permanence des soins par la coordination des structures volontaires déjà opérationnelles, et l'identification des territoires déficitaires.
- Simplifier et sécuriser la coordination des soins par les assistants médicaux régulateurs des SAMU grâce à un site unique pour la région.
- Faciliter le lien ville-hôpital pour les sorties d'urgence, ou les sorties d'hospitalisation et en optimisant encore plus l'évitement des hospitalisations inutiles.
- Assurer un confort de travail permettant la sortie du dispositif d'un praticien saturé de rdv pour activer un autre MK de réserve.
- Produire des données quantitatives fiables pour évaluer scientifiquement le service rendu, et les économies de santé générées.



Comment ça fonctionne ?

Le dispositif de géolocalisation fonctionne uniquement les week-ends et jours fériés entre le 15 Octobre et le 15 Avril. En dehors de ces périodes, un message vocal indique à l'utilisateur les périodes de fonctionnement et en cas d'urgence, l'utilisateur sera invité à appeler le 15.

- 1▪ Rendez-vous sur : www.kinedegarde.fr
- 2▪ Entrer le code postal de l'utilisateur
- 3▪ La carte interactive proposera les kinés les plus proches, disposés à la permanence des soins.

Quelles indemnités ?

Si vous souhaitez être indemnisé pour vos astreintes, vous pouvez rejoindre l'un des deux réseaux :

www.respicard.fr
www.reseau-bronchiolite-npdc.fr

Si vous ne souhaitez pas rejoindre une association financée par l'ARS, nous vous invitons à nous faire connaître les week-ends et jours fériés pour lesquels vous êtes prêts à assurer une permanence.

Les conditions



Le dispositif de géolocalisation regroupe, au niveau régional, les différentes structures assurant la permanence des soins depuis plusieurs années dans le cadre de la bronchiolite des enfants de moins de trois ans.

Pour la séance, l'utilisateur doit être muni de l'ordonnance d'un médecin et prévoir le règlement. La liste des médicaments prescrits par le médecin doit être renseignée.

Le kinésithérapeute de garde reçoit dans son cabinet, il ne se déplace pas à domicile.

Le kinésithérapeute de garde s'engage à répondre à tous les appels téléphoniques des usagers concernés par la garde, à assurer en urgence les soins adéquats et à rediriger les patients au kinésithérapeute habituel.

Au-delà de 16 nourrissons par jour de garde, le confort du thérapeute est altéré. Grâce au système de géolocalisation, le kinésithérapeute peut, s'il le souhaite, sortir du dispositif. Les usagers sont alors routés vers les autres sites de gardes ou bien un kinésithérapeute de réserve est immédiatement activé. Ce système de régulation en temps réel permet aujourd'hui un confort de travail et une sécurité pour nos patients.

Vos coordonnées seront donc transmises aux usagers lorsque vous aurez annoncé un week-end de garde.

